

RÉSULTATS DE L'INDICE SUR LE BUDGET OUVERT — SUR 100 —

81-100 Approfondies

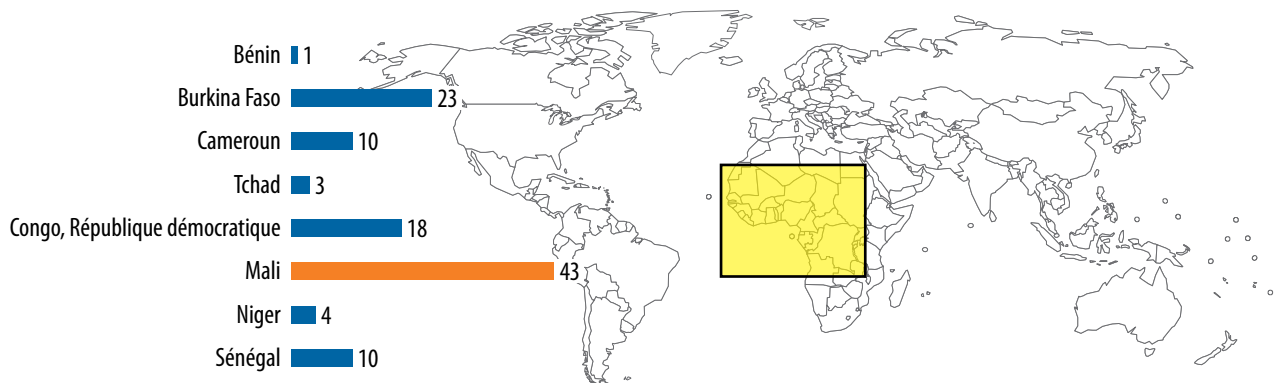
61-80 Significatives

41-60 Quelques

21-40 Minimales

0-20 Très peu ou pas

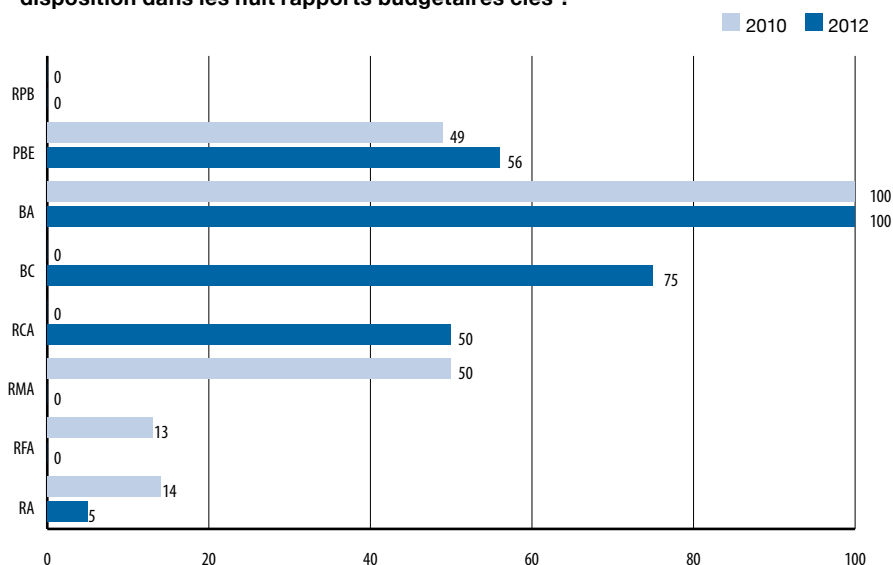
Quels sont les résultats du Mali par rapport à ses voisins du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord?



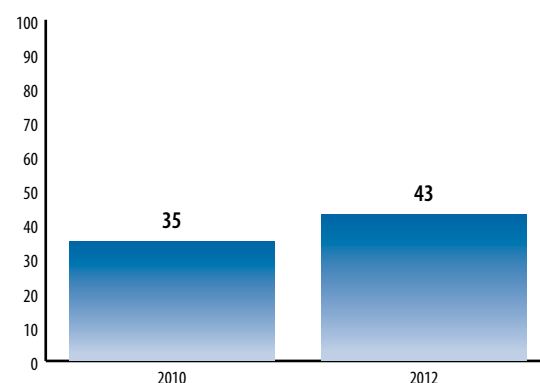
Comment le Mali se classe-t-il par rapport à ses voisins d'Afrique francophone ?

Document	Description du document	Statut de publication
RPB	Rapport préalable au budget : Il fournit des informations qui associent les politiques et les budgets gouvernementaux et énonce les principaux paramètres qui définiront le projet de budget qui sera présentée à l'Assemblée législative.	Produit à des fins internes
PBE	Projet de budget de l'exécutif : Il présente les plans que le gouvernement prévoit d'appliquer pour percevoir les recettes par l'impôt et d'autres sources et dépenser ces fonds pour appuyer ses priorités, transformant ainsi les objectifs politiques en action.	Publié
BA	Budget approuvé : Il s'agit de l'instrument juridique autorisant l'exécutif à percevoir des recettes, faire des dépenses et effectuer des emprunts.	Publié
BC	Budget des citoyens : Il s'agit d'une présentation non technique permettant une large compréhension par le public des plans d'un gouvernement pour percevoir les recettes et dépenser les publics dans le but d'atteindre des objectifs politiques.	Publié
RCA	Rapports en cours d'année : Ces rapports fournissent des mesures périodiques (mensuelles ou trimestrielles) de l'évolution des niveaux réels de revenus, de dépenses et de dette et permettent d'effectuer des comparaisons avec les chiffres et les ajustements budgétaires.	Publié
RMA	Revue de milieu d'année : Elle donne un aperçu des effets du budget au milieu d'un exercice budgétaire et examine les changements relatifs aux hypothèses économiques qui influencent les politiques budgétaires approuvées.	Non produit
RFA	Rapport de fin d'année : Il reprend des informations permettant de comparer l'exécution proprement dite du budget avec le budget adopté.	Non produit
RA	Rapport d'audit : Il s'agit d'une évaluation indépendante des comptes du gouvernement réalisée par l'institution supérieure de contrôle d'un pays. Ce rapport évalue généralement la mesure dans laquelle l'exécutif a perçu les recettes et dépensé les fonds conformément au budget autorisé et si les comptes des recettes et des dépenses rapportés par le gouvernement sont exacts. Le rapport d'audit donne une image fidèle de la situation financière.	Non produit

De zéro à 100 : Le Mali a-t-il augmenté la quantité de renseignements qu'il met à disposition dans les huit rapports budgétaires clés ?



Score de l'OBI pour deux enquêtes



OBI, l'Indice sur le budget ouvert

L'Enquête sur le budget ouvert évalue la mise à disposition au public par le gouvernement central de huit documents budgétaires clés dans chaque pays évalué, ainsi que l'exhaustivité, l'opportunité et l'utilité des données dans ces documents. L'Enquête utilise des critères reconnus au niveau international pour évaluer le degré de transparence exercé par les organisations multilatérales, telles que le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et l'Organisation

internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI).

Les résultats des 95 questions sur les 125 contenues dans l'Enquête sur le budget ouvert sont utilisés pour calculer des scores objectifs et le classement de la transparence relative de chaque pays évalué. Ces scores composites constituent l'Open Budget Index (OBI, l'Indice sur le budget ouvert), la seule mesure indépendante et comparative de la transparence budgétaire dans le monde.

Le résultat obtenu par le Mali est de 43 sur 100, soit l'équivalent de la moyenne de 43 pour l'ensemble des 100 pays enquêtés. Il s'agit également du résultat le plus élevé de toute l'Afrique francophone. Le résultat du Mali laisse entendre qu'au cours de l'exercice, le gouvernement ne fournit au public que des informations minimales sur les activités budgétaires et financières de l'État, ce qui fait qu'il est difficile pour les citoyens de tenir le gouvernement pour responsable de sa gestion des deniers publics.

Le résultat de 43 au classement de l'OBI pour 2012 a progressé de huit points par rapport à son OBI de 2010.

L'Indice sur le budget ouvert est composé de sous-scores pour chacun des huit documents budgétaires clés évalués dans l'enquête. Ces sous-scores représentent la moyenne des scores obtenus pour une série de questions de l'enquête qui mesurent la disponibilité et la quantité d'informations contenues dans les documents. Les sous-scores sont comparables dans tous les pays inclus dans l'enquête.

Recommandations

Le résultat du Mali par rapport à l'indice sur le budget ouvert a nettement augmenté depuis la précédente ronde de l'enquête sur le budget ouvert, et l'on en félicite le gouvernement. Cependant, avec un résultat de 43 sur 100 en ce qui concerne l'indice sur le budget ouvert de 2012, le gouvernement malien est en mesure de renforcer considérablement la transparence budgétaire en introduisant un certain nombre de mesures à court et à moyen terme, dont certaines ne coûteraient quasiment rien au gouvernement.

L'International Budget Partnership recommande au Mali de mettre en œuvre les mesures suivantes afin d'améliorer sa transparence budgétaire :

- Publier le rapport préalable au budget, qui n'est produit à l'heure actuelle que pour un usage interne (pour obtenir des conseils détaillés sur le contenu de ce document, on consultera le guide que l'on trouvera à l'adresse suivante : <http://bit.ly/QGzHv8>). Selon l'enquête

sur le budget ouvert de 2012, 47 pays ont publié un rapport préalable au budget, parmi lesquels certains pays voisins du Mali (le Burkina Faso, le Sénégal et le Cameroun).

- Produire une revue de milieu d'année, un rapport de fin d'année ainsi qu'un rapport d'audit. Pour obtenir des conseils détaillés sur le contenu de ces documents, on consultera le guide que l'on trouvera à l'adresse suivante : <http://bit.ly/QGzHv8>). Selon l'enquête sur le budget ouvert de 2012, 29 pays ont publié une revue de milieu d'année (dont un pays limitrophe, le Cameroun), 72 ont publié un rapport de fin d'année (y compris son voisin, le Burkina Faso), et 68 pays ont produit et publié un rapport d'audit, dont un pays voisin, le Cameroun. On trouvera sur le site Internet de l'IBP (à l'adresse <http://bit.ly/P8NPOV>) les liens vers les documents budgétaires publiés par ces différents pays.

- Améliorer l'exhaustivité du projet de budget de l'exécutif, ce qui consiste concrètement à fournir en priorité des renseignements dans les domaines suivants :

- Renseignements sur les prévisions macro-économiques (voir questions 14-15 du questionnaire sur le budget ouvert) ;
- Les questions qui dépassent le budget de base, comme les fonds extrabudgétaires, les activités quasi fiscales, les arriérés de dépenses, les passifs contingents et futurs, les avoirs financiers et non financiers, les arriérés de dépenses, les recettes affectées, les dépenses fiscales, ainsi que les dépenses consacrées à des postes budgétaires confidentiels (voir questions 35, 38-43 et 45-47 du questionnaire sur le budget ouvert) ; et
- Établir un lien entre le budget et les objectifs politiques annoncés du gouvernement ainsi que les données non financières et de rendement pour les programmes de dépenses (voir questions 17 et 49-55 du questionnaire sur le budget ouvert).

- Améliorer l'exhaustivité des rapports en cours d'année
 - En comparant les recettes perçues et les dépenses réelles de l'année soit avec l'estimation d'origine pour la période en question (sur base du budget adopté), soit avec la même période de l'année précédente (voir questions 66 et 69 du questionnaire sur le budget ouvert) ; et
 - En diffusant au public des renseignements actuels sur les emprunts réels relatifs à la composition de la dette de l'État (comme les taux d'intérêt sur la dette, le profil des échéances de la dette, ainsi que la devise de la dette) pour l'exercice en question (voir question 71 du questionnaire sur le budget ouvert).

Le pouvoir des législatures et des institutions supérieures de contrôle dans la surveillance budgétaire

L'Enquête sur le budget ouvert examine la mesure dans laquelle un contrôle efficace est assuré par les législatures et les institutions supérieures de contrôle. Ces institutions jouent un rôle essentiel - souvent inscrit dans les constitutions nationales - dans la planification et la supervision de la mise en œuvre des budgets nationaux.

L'Enquête sur le budget ouvert évalue la manière dont les législatures assurent une surveillance efficace du budget en mesurant la performance des points suivants : les consultations avec l'exécutif avant la présentation du projet de budget à l'Assemblée législative, les capacités de recherche, le débat formel sur la politique budgétaire globale, les délais appliqués pour discuter et approuver le budget, l'autorité juridique permettant d'apporter des amendements au projet de budget, l'approbation des changements dans le budget des dépenses et les recettes excédentaires perçues, les pouvoirs budgétaires supplémentaires, l'autorité permettant d'approuver l'utilisation des fonds de prévoyance et l'examen des rapports d'audit.

L'Enquête sur le budget ouvert évalue si les institutions supérieures de contrôle sont habilitées à assurer une surveillance efficace du budget en utilisant les quatre indicateurs suivants : le pouvoir de démettre le responsable de l'institution supérieure de contrôle, le pouvoir juridique de contrôler les finances publiques, les ressources financières disponibles et la disponibilité de personnel qualifié en audit.

Recommandations

L'International Budget Partnership recommande au Mali de prendre les mesures suivantes pour améliorer la surveillance budgétaire :

- Bien que le contrôle législatif global soit fort au Mali, l'Enquête sur le budget ouvert 2012 estime qu'il peut être davantage renforcé par une obligation juridique pour le pouvoir exécutif à obtenir l'approbation du pouvoir législatif avant de transférer des fonds entre les différentes unités administratives et entre les différents postes budgétaires ; il faudrait aussi obliger le pouvoir exécutif à obtenir l'approbation du pouvoir législatif sur les budgets supplémentaires avant que ces fonds ne soient dépensés (voir questions 102-103 et 105 du questionnaire sur le budget ouvert) ; et
- Il faut habilitier l'institution supérieure de contrôle des finances publiques en veillant à ce que le financement soit globalement cohérent par rapport aux ressources nécessaires dont cette institution a besoin pour pouvoir honorer son mandat (voir question 93 du questionnaire sur le budget ouvert).

Le Mali a de très bons résultats en ce qui concerne la surveillance budgétaire dans l'Afrique francophone, mais accuse des faiblesses dans le domaine de la participation

Pays	Pouvoir de la législature	Pouvoir de l'ISC	Participation publique
Bénin	Moyen	Moyen	Faible
Burkina Faso	Fort	Moyen	Faible
Cameroun	Feible	Feible	Faible
Mali	Fort	Fort	Faible
Niger	Moyen	Moyen	Faible
Sénégal	Feible	Moyen	Faible
Tchad	Moyen	Moyen	Faible
République démocratique du Congo	Moyen	Moyen	Faible

Fort : Score moyen supérieur à 66 sur 100 ; **Moyen** : Score moyen entre 34 et 66 ; **Faible** : Score moyen inférieur à 34

Possibilités de participation du public

Les travaux de recherche et l'expérience de plaidoyer de la société civile au cours des 15 dernières années ont démontré que la transparence à elle seule ne suffit pas pour améliorer la gouvernance. Une transparence accompagnée de possibilités de participation du public en matière de budgétisation peut maximiser les résultats positifs associés à la transparence budgétaire. Par conséquent, l'Enquête sur le budget ouvert évalue les possibilités offertes au public de participer aux processus décisionnels dans le cadre du budget national. Ces opportunités peuvent être proposées tout au long du cycle budgétaire par l'exécutif, la législature et l'institution supérieure de contrôle.

En fonction de ces indicateurs, l'enquête sur le budget ouvert de 2012 conclut qu'il existe des perspectives limitées de participation du public au processus budgétaire au Mali.

Le Mali peut encore largement améliorer la participation du public

Exigence	Résultat
Processus suivi préalablement à la consultation	
Exigence formelle de la participation du public (Q 114)	N'existe pas
Articulation des objectifs pour faire participer le public (Q 115)	Existe mais est insuffisant
Communication par l'ISC des conclusions de l'audit au-delà de la publication des rapports d'audit (Q124)	N'existe pas
Processus de consultation	
Mise en place de mécanismes par l'exécutif pour identifier la perspective du public pendant la planification budgétaire (Q 116)	N'existe pas
Audiences publiques à l'Assemblée législative sur le cadre budgétaire macroéconomique (Q 119)	Existe mais est insuffisant
Audiences publiques à l'Assemblée législative sur les budgets des unités administratives (Q 120)	Existe mais peut être amélioré
Opportunités à l'Assemblée législative pour le public de témoigner pendant les audiences budgétaires (Q 121)	N'existe pas
Mécanismes élaborés par l'exécutif pour faire participer le public pendant l'exécution du budget (Q 117)	N'existe pas
L'institution supérieure de contrôle (ISC) maintient des mécanismes grâce auxquels le public peut participer au processus d'audit (Q 123)	N'existe pas
Processus postérieur à la consultation	
L'exécutif fournit au public une rétroinformation sur la manière dont les contributions ont été utilisées (Q 118)	N'existe pas
Publication par l'Assemblée législative de rapports accessibles au public sur les audiences budgétaires (Q 122)	N'existe pas
L'ISC fournit au public une rétroinformation sur la manière dont ses contributions ont été utilisées (Q 125)	N'existe pas

Recommandations

L'International Budget Partnership recommande au Cameroun d'élargir la participation du public en matière de budgétisation en tenant compte des indicateurs de l'Enquête sur le budget ouvert dont les performances sont insuffisantes (voir le tableau ci-dessous et les questions 114-119 et 121-125 du Questionnaire sur le budget ouvert).

Description de l'enquête, de la méthodologie, de la fiabilité et des coordonnées du chercheur

L'Enquête sur le budget ouvert est un instrument de recherche basée sur les faits qui utilise des phénomènes facilement observables pour évaluer ce qui se passe dans la pratique. Les conclusions des travaux de recherche sont généralement étayées par des citations et des commentaires, y compris des références à un document budgétaire, une loi ou tout autre document public ; une déclaration publique par un fonctionnaire du gouvernement ; ou les commentaires issus d'un entretien en face-à-face avec un fonctionnaire du gouvernement ou tout autre partie bien informée. L'Enquête est compilée à partir d'un questionnaire rempli pour chaque pays par les experts budgétaires indépendants qui ne sont pas associés au gouvernement national. Le questionnaire de chaque pays est ensuite examiné indépendamment par deux experts anonymes qui ne sont en aucun cas associés au gouvernement. En outre, l'IBP invite les gouvernements nationaux à commenter les résultats préliminaires de l'Enquête et prend ces commentaires en compte avant de finaliser les conclusions de l'enquête. Le processus de recherche pour 2012 a pris plus de 18 mois entre juillet 2011 et décembre 2012 et a impliqué près de 400 experts. L'Enquête sur le budget ouvert fournit une source fiable de données

sur les pratiques nationales en matière de transparence budgétaire pour les gouvernements, les professionnels du développement, les médias et les citoyens. Les utilisateurs actuels des résultats de l'enquête comprennent l'Open Government Partnership, la Collaborative Africa Budget Reform Initiative (Initiative africaine de collaboration pour la réforme budgétaire), l'INTOSAI, la Banque mondiale et ses Indicateurs de gouvernance dans le monde, un certain nombre d'organismes d'aide bilatérale et d'agences régionales et internationales multilatérales. La publication de l'Enquête sur le budget ouvert 2012 a renforcé la position prééminente de l'Enquête comme référentiel des données mondiales sur la transparence, la participation et la responsabilité budgétaires.

Les recherches nécessaires pour compléter l'enquête sur le budget ouvert de ce pays ont été entreprises par le Pr Massa Coulibaly et Boubacar Bougoudogo, GREAT Mali, BP. E1255, Rue 626, porte 1726, Kalabancoura, Extension Sud, Bamako, Mali, massa@greatmali.net; boubacar@greatmali.net.

Le gouvernement malien a apporté ses commentaires sur les résultats préliminaires du questionnaire sur le budget ouvert pour ce pays.